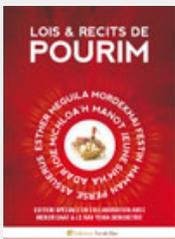




Neviim (prophètes) - Ézéchiël

Chapitre 18

- 18,1 La parole de l'Éternel me fut adressée en ces termes:
- 18,2 "Qu'avez-vous à colporter le dicton suivant, sur la terre d'Israël: "Les pères ont mangé du verjus et les dents des enfants en sont agacées"?"
- 18,3 Par ma vie, dit le Seigneur Dieu, vous ne devrez plus citer ce dicton en Israël!
- 18,4 Oui, toutes les âmes sont à moi; l'âme du père comme l'âme du fils, elles sont à moi: l'âme pécheresse seule mourra.
- 18,5 Un homme qui se montre vertueux, qui pratique la justice et la vertu,
- 18,6 qui ne mange pas sur les montagnes, et ne lève pas les yeux vers les idoles de la maison d'Israël, qui ne déshonore pas la femme de son prochain et ne s'approche pas d'une femme impure
- 18,7 qui ne fraude personne, qui restitue le gage de la dette, qui ne commet pas de vol, qui donne son pain à l'affamé et qui couvre d'un vêtement celui qui est nu,
- 18,8 qui ne prête pas à usure et n'accepte pas de surcroît, qui écarte sa main de l'iniquité et exerce une justice loyale entre les hommes,
- 18,9 qui marche selon mes statuts et qui observe mes commandements pour agir avec loyauté, celui-là est un juste, il vivra à coup sûr, dit le Seigneur Dieu.
- 18,10 Que (s'il engendre un fils violent, sanguinaire, et qui fasse à son frère une de ces choses,
- 18,11 tandis que lui (son père) n'a rien fait de tout cela; [un fils] qui mange sur les montagnes et déshonore la femme de son prochain,
- 18,12 qui exploite le pauvre et le nécessiteux, commet des vols, ne restitue pas le gage, et lève les yeux vers les idoles, fait des abominations,
- 18,13 prête à intérêt et accepte le surcroît, il vivrait? Il ne vivra pas, il a commis toutes ces infamies, il faut qu'il meure, son sang sera sur lui.
- 18,14 Mais s'il a engendré un fils, lequel a vu tous les péchés que son père a commis; il les a vus et n'agit pas de même.
- 18,15 Il n'a pas mangé sur les montagnes, ni levé les yeux vers les idoles de la maison d'Israël, il n'a pas déshonoré la femme de son prochain.
- 18,16 Il n'a exploité personne, n'a pas retenu de gage, ni commis de vol, il a donné son pain à l'affamé et couvert d'un vêtement qui était nu.
- 18,17 Il a retenu sa main du pauvre, il n'a pas pris d'intérêt ni de surcroît, il a observé mes préceptes et suivi mes lois, lui, il ne mourra pas pour la faute de son père, mais il vivra.
- 18,18 Quant à son père, qui a exercé des actes d'oppression, qui a volé son frère, et n'a pas bien agi au milieu de son peuple, voici qu'il meurt pour sa faute.
- 18,19 Et vous dites: Pourquoi le fils n'a-t-il pas supporté la faute du père? C'est que le fils a pratiqué la justice et la vertu, il a observé toutes mes lois et les a pratiquées: il vivra.
- 18,20 C'est la personne qui pêche qui mourra: le fils ne portera pas la faute du père, ni le père la faute du fils; la justice du juste est imputable au juste, la méchanceté du méchant au méchant.
- 18,21 Mais si le méchant revient de toutes les fautes qu'il a commises, qu'il observe toutes mes lois, qu'il pratique le droit et la vertu, il vivra et ne mourra pas.



Lois & Récits de POURIM

Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Pourim. L'histoire détaillée de la Méguila d'Esther, réflexions sur la vraie joie"..."

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



- 18,22 Aucun des péchés qu'il a commis ne lui sera compté; grâce à la justice qu'il a pratiquée, il vivra.
- 18,23 Est-ce que je souhaite la mort du méchant, dit le Seigneur Dieu, ne préférée-je pas qu'il revienne de sa conduite et qu'il vive?
- 18,24 Et si le juste renonce à sa vertu et commet l'iniquité, et s'il fait des abominations pareilles à celles qu'a faites le méchant, vivra-t-il? On ne lui tiendra compte d'aucune des vertus qu'il a pratiquées; pour l'infidélité qu'il a commise et les péchés qu'il a fait, il mourra.
- 18,25 Et vous dites: La voie de l'Eternel n'est pas régulière! Ecoutez donc, maison d'Israël, est-ce ma voie qui n'est pas régulière? Ne sont-ce pas vos voies qui ne sont pas régulières?
- 18,26 Si le juste renonce à sa vertu et fait le mal, il en mourra; pour la faute qu'il a commise, il mourra.
- 18,27 Et si le méchant revient de sa méchanceté et qu'il pratique le droit et la vertu, il sauvera sa vie.
- 18,28 Qu'il voie et revienne de tous les péchés qu'il a commis: il vivra et ne mourra pas.
- 18,29 La maison d'Israël dit: "La voie de l'Eternel n'est pas régulière!" Sont-ce mes voies qui ne sont pas régulières, maison d'Israël, ne sont-ce pas les vôtres?
- 18,30 C'est pourquoi je vous jugerai chacun selon ses oeuvres, maison d'Israël, dit le Seigneur Dieu; revenez, détachez-vous de tous vos péchés, pour qu'il n'y ait plus pour vous d'occasion de faute.
- 18,31 Rejetez loin de vous tous les péchés que vous avez commis, faites-vous un coeur nouveau et une âme nouvelle, et pourquoi mourriez-vous, maison d'Israël?
- 18,32 Car je ne désire pas la mort de qui meurt, dit le Seigneur Dieu, revenez et vivez!



Lois & Récits de POURIM

Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Pourim. L'histoire détaillée de la Méguila d'Esther, réflexions sur la vraie joie"..."

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions